



Dicastère de l'administration, de la santé  
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

T +41 32 886 43 90  
Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil  
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

**Lundi 22 mars 2021, à 20h00  
à Couvet, espaceVAL – salles de gymnastique**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbaux de la séance de constitution du 27 novembre 2020 et de la séance ordinaire du 14 décembre 2020
4. Nomination de l'organe de révision pour les exercices 2020 et 2021
5. Communications du Conseil communal
6. Motion du groupe POP relative à la création d'un parlement des jeunes
7. Motion du groupe POP sur la responsabilité de la Commune et ses possibilités d'agir au sujet des bâtiments patrimoniaux privés
8. Motion du groupe PS concernant le plastique à usage unique
9. Interpellations et questions

La crise sanitaire n'étant pas terminée, nous vous remercions de vous conformer aux mesures de sécurité mises en place. Le concept de séance est disponible sous [www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection](http://www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection).

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 25 février 2021 CC/cf

LE CONSEIL COMMUNAL

Annexes : - Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour  
- Le procès-verbal de la séance du 14 décembre vous parviendra prochainement